

# Lettre d'information Contre les discriminations

● Juin 2010



© JPH Woodland/Union européenne

## Sommaire

**À la une** 2  
À l'œuvre pour offrir un meilleur avenir aux Roms en Europe

**Entretiens**  
**Ceux qui font la différence** 3-4  
Aider les Roms en Europe – Le point de vue de la Commission européenne et de la présidence espagnole de l'UE

**Le saviez-vous?...** 5  
...Un Rom sur deux a déclaré avoir été victime de discrimination à une reprise au moins au cours de l'année écoulée

**Analyse approfondie** 6  
Les programmes communautaires en faveur de l'inclusion des Roms

**Actualité et événements** 7-8

- Journée de l'égalité
- Concours de journalisme de l'UE – Tous contre les discriminations!
- Séminaire d'échange de bonnes pratiques sur les politiques publiques visant à lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT
- Nouvelle publication
- Plateforme européenne pour l'inclusion des Roms
- Histoires d'identité et de discrimination

**Le mot de la fin** 8  
Viviane Reding, vice-présidente de la Commission, en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté

## Introduction



La Commission européenne est ravie d'annoncer la parution de sa nouvelle lettre d'information «Contre les discriminations», résultat de la fusion de la lettre d'information de la campagne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» et de la lettre d'information «L'égalité en action».

Dans un format renouvelé, cette lettre d'information décrit toutes les activités et politiques de la Commission européenne dans le domaine de la lutte contre les discriminations. J'espère que vous la trouverez intéressante et qu'elle vous aidera dans votre travail.

Dans ce numéro, nous nous pencherons sur la situation des Roms en Europe et sur les derniers développements en date, notamment le deuxième sommet européen sur les Roms organisé les 8 et 9 avril à Cordoue, en Espagne, ainsi que la publication de la communication de la Commission européenne sur l'inclusion des Roms.

Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, et László Andor, commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, nous expliqueront les mesures prises par la Commission européenne pour aider les Roms en Europe et Francisco Moza Zapatero, Secrétaire général au ministère espagnol de la santé et de la politique sociale nous donnera le point de vue de son pays sur le sommet européen sur les Roms organisé à Cordoue.

Vous aurez aussi l'occasion de découvrir des projets novateurs visant à aider les Roms et les activités, publications et événements concernant la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité ainsi que de tester vos connaissances à propos de la législation européenne et des organisations qui protègent les Roms contre la discrimination.



Commission européenne



POUR LA DIVERSITÉ  
CONTRE LES DISCRIMINATIONS

**Belinda Pyke**

Directrice, Commission européenne, Direction «Égalité femmes/hommes, action contre la discrimination, société civile»

## À la une

# À l'œuvre pour offrir un meilleur avenir aux Roms en Europe

Les Roms constituent l'une des principales minorités ethniques d'Europe. Ils sont entre 10 et 12 millions, répartis entre plusieurs États membres. De nombreux Roms vivent dans des conditions difficiles et continuent à être souvent victimes de violence raciale, de discours de haine et de discriminations dans l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins de santé et aux services publics et sociaux.

Il est de la responsabilité de l'UE et des États membres de prendre des mesures pour remédier à cette situation. Que fait la Commission européenne pour promouvoir l'inclusion des Roms en Europe?

Le 7 avril, la Commission a publié sa toute première communication sur l'intégration sociale et économique des Roms. Fruit des efforts concertés de Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, et de László Andor, commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, cette communication fait le bilan des progrès accomplis jusqu'ici à l'échelle nationale et européenne et expose les défis qu'il reste à relever.

Cette communication reconnaît que les problèmes rencontrés par les Roms sont interdépendants et établit un programme ambitieux alliant différents dispositifs et mesures pour remédier à ces problèmes complexes. Ainsi, des instruments financiers de l'UE, tels que le Fonds social européen et le Fonds européen de développement régional, peuvent vraiment améliorer la situation des Roms s'ils sont utilisés à bon escient.

Cette communication s'accompagne d'un rapport qui décrit en détail les politiques et initiatives prévues entre 2008 et 2010 pour promouvoir l'inclusion des Roms. Ce rapport fait le point sur l'évolution de la situation depuis le rapport de 2008 et expose pour la première fois des mesures prises à l'échelle nationale.

La communication et le rapport de la Commission ont alimenté les débats du deuxième sommet européen sur les Roms qui s'est tenu les 8 et 9 avril à Cordoue, en Espagne. Organisé par la Commission européenne et la présidence espagnole de l'UE, ce sommet a réuni quelque 400 participants, représentants des institutions de l'UE, des gouvernements nationaux, d'exécutifs régionaux et locaux et de la société civile. Lors de ce sommet placé sous l'égide de la ministre espagnole de la santé et de la politique sociale, Trinidad Jiménez García-Herrera, ont notamment pris la parole la vice-présidente de la Commission Viviane Reding, le commissaire László Andor, des ministres de plusieurs États membres de l'UE, ainsi que George Soros, au nom de la Fondation Soros, et Theodore Ahlers, directeur à la Banque mondiale. Ce sommet de deux jours a permis à toutes les parties prenantes de faire le point sur les derniers développements en date et d'explorer de nouvelles pistes pour accroître l'efficacité des politiques, initiatives et dispositifs existants.

La plateforme européenne pour l'inclusion des Roms est à la base de la mise en œuvre concrète de cette nouvelle communication.



Elle réunit toutes les parties prenantes: des représentants des gouvernements nationaux et d'organisations non gouvernementales (ONG), des responsables de l'UE et des représentants de la société civile rom. Elle a pour vocation d'améliorer la cohérence et l'efficacité des processus politiques existants à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Mise en place après le premier sommet européen sur les Roms, en septembre 2008, la plateforme s'est réunie pour la première fois à Prague, en avril 2009. Jusqu'ici, ses travaux ont notamment consisté à identifier les principes fondamentaux que les décideurs politiques et les gestionnaires de projet ont à adopter pour favoriser l'intégration des communautés roms. Ces «principes de base communs pour l'inclusion des Roms» constituent des orientations pratiques à appliquer pour concevoir et mettre en œuvre de nouvelles politiques ou de nouveaux projets ciblés sur les Roms. En juin 2009, les ministres européens de l'emploi et des affaires sociales ont invité la Commission et les États membres à prendre ces principes en considération. La plateforme se réunira à deux reprises en 2010 pour poursuivre ses travaux et procéder au suivi des résultats du sommet.

Ces nouvelles initiatives donnent un nouvel élan au combat pour l'amélioration de la situation des Roms en Europe. L'engagement sans faille de toutes les parties prenantes est indispensable pour que ces travaux portent leurs fruits, afin que les Roms puissent véritablement prendre part à la vie de la société européenne, sous tous ses aspects, dans les années à venir.

### Communication sur l'intégration des Roms et rapport d'étape 2008-2010

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=749&furtherNews=yes>

### Vidéo réalisée à l'occasion du deuxième sommet européen sur les Roms

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fdad/cms/stopdiscrimination/press/information\\_films/?langId=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/fdad/cms/stopdiscrimination/press/information_films/?langId=fr)

### Portail de la Commission européenne sur les Roms

<http://ec.europa.eu/roma>

## Entretiens: Ceux qui font la différence

**Aider les Roms en Europe – Le point de vue de la Commission européenne et de la présidence espagnole de l'UE**

© Union européenne, 2010

**Viviane Reding** est vice-présidente de la Commission en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté. Elle apporte à ses nouvelles fonctions son expérience de commissaire de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des médias et des sports (de 1999 à 2004) et de commissaire de la société de l'information et des médias (de 2004 à 2009). Elle nous livre son

point de vue sur la diversité et nous explique comment lutter contre les discriminations faites aux Roms. Elle nous parle aussi des résultats qu'elle attend du deuxième sommet européen sur les Roms, peu de temps avant sa tenue.

**Selon une enquête Eurobaromètre\* de 2009, les discriminations sont toujours monnaie courante dans l'UE. Pensez-vous que dans l'ensemble, les gens sont ouverts à l'idée de la diversité dans la société?**

*Oui, je suis convaincue que les Européens sont ouverts à la diversité! Il ressort de cette même enquête que les cercles sociaux des Européens se diversifient: près de trois personnes interrogées sur cinq déclarent par exemple avoir parmi leurs amis ou leurs relations des personnes handicapées ou d'une origine ethnique autre que la leur. C'est une tendance positive pour l'avenir, car côtoyer la diversité dans son entourage aide à tordre le cou aux idées reçues et éveille les consciences au problème de la discrimination.*

**Selon une enquête récente\*\*, un Rom sur deux a été victime de discrimination au cours des 12 derniers mois. Que fait la Commission européenne pour lutter contre un phénomène d'une telle ampleur?**

*L'UE s'est dotée d'un certain nombre de dispositifs efficaces pour lutter contre les discriminations dont les Roms sont victimes. En premier lieu, nous avons des lois antidiscrimination, telles que la directive 2000/43/CE relative à l'égalité de traitement sans distinction de race ou d'origine ethnique et la décision-cadre 2008/913/JAI concernant la lutte contre le racisme et la xénophobie. Toutefois, la législation ne suffit pas à elle seule. La Commission européenne s'emploie également à changer les mentalités et les attitudes au moyen de campagnes telles que la campagne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» qui vise à informer les citoyens sur leurs droits et à lutter contre les stéréotypes. Enfin, la Commission travaille avec un certain nombre d'ONG actives dans ce domaine ainsi qu'avec d'autres acteurs, dont les organismes d'égalité, pour favoriser la coopération et la mise en œuvre de projets conjoints en vue de lutter contre la haine anti-Tsiganes et de promouvoir l'inclusion des Roms.*

**Quels espoirs placer dans le sommet européen sur les Roms de ces 8 et 9 avril? Quelles sont les problématiques majeures auxquelles il faut s'attaquer de toute urgence?**

*Pour favoriser l'inclusion des Roms, les grandes priorités sont d'améliorer l'accès à l'éducation, à l'emploi, au logement et aux soins de santé. Ces objectifs sont interdépendants et leur accomplissement passe par la mise en œuvre de stratégies intégrées et le déploiement d'efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes, notamment les gouvernements, les institutions européennes et le secteur associatif. Ce sommet est l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis depuis le premier sommet de septembre 2008 et d'évoquer les défis qu'il reste à relever – et ils sont nombreux.*

**Site web de Viviane Reding**

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/reding/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/reding/index_fr.htm)

**Deuxième sommet européen sur les Roms**

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&langId=fr&eventsId=234&furtherEvents=yes>

\* Eurobaromètre Spécial 317 – Discrimination dans l'UE en 2009 (novembre 2009).

\*\* Enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (2009), Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).



© Union européenne, 2010

**László Andor** est le commissaire européen en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion. D'origine hongroise, cet économiste de formation nous explique les mesures prises par la Commission européenne pour contribuer à promouvoir l'inclusion sociale des Roms et à éliminer les obstacles à l'emploi auxquels ils se heurtent.

**2010 est l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale: en quoi les programmes et instruments communautaires tels que le Fonds social européen aident-ils les Roms?**

*Les Roms sont particulièrement exposés au chômage et à l'exclusion sociale. Le Fonds social européen (FSE) peut contribuer à améliorer leurs conditions de vie et de travail, surtout au travers d'investissements dans des projets d'éducation et de développement des compétences.*



La Commission européenne effectue une série de visites de haut niveau dans des États membres afin d'attirer l'attention sur le potentiel des financements européens pour favoriser l'intégration économique et sociale des Roms et amener les gouvernements nationaux et les acteurs locaux à en tirer pleinement parti. De nombreux événements et projets sont également organisés sur le thème de l'inclusion des Roms dans les États membres, dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en particulier dans des pays où les Roms sont nombreux, comme la Hongrie et la Slovaquie.

### Comment garantir que ces financements contribuent effectivement à favoriser l'inclusion des Roms?

En premier lieu, nous devons tirer des enseignements de nos expériences passées: un rapport publié le 7 avril par la Commission analyse les progrès accomplis depuis 2008 grâce aux politiques et instruments communautaires visant à promouvoir l'inclusion des Roms. Nous devons également nous inspirer des bonnes pratiques qui existent dans l'UE. Les «dix principes de base communs pour l'inclusion des Roms» ont été élaborés compte tenu de ces enseignements et la plateforme européenne pour l'inclusion des Roms est aussi un forum qui permet d'échanger des expériences. Enfin, nous devons faire en sorte que la société civile et les communautés roms elles-mêmes s'impliquent pleinement et activement dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets: c'est la clé de la réussite.

### Que fait la Commission européenne pour éliminer les obstacles auxquels les Roms se heurtent sur le marché du travail et promouvoir leur inclusion dans la société?

Pour les Roms, les domaines d'action prioritaires sont l'emploi, la santé, l'éducation et le logement. Ces domaines sont essentiellement du ressort des gouvernements nationaux, certes, mais la Commission participe à la coordination des travaux à l'échelle européenne et encourage les échanges de connaissances et d'expériences. Ainsi, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Commission travaille en étroite collaboration avec les États membres, à l'aide de la «méthode ouverte de coordination», pour élaborer des stratégies nationales visant à s'attaquer à ces problèmes au niveau national. Promouvoir l'inclusion des Roms dans la société ordinaire est un objectif qui doit s'inscrire dans la stratégie globale en faveur de l'inclusion sociale ainsi que dans notre stratégie globale en faveur de l'emploi. Faire en sorte que tous puissent participer à la vie de la société peut contribuer à l'accomplissement de notre objectif de «croissance inclusive», une priorité majeure de notre grande stratégie pour l'emploi et l'économie «Europe 2020».

#### Site web de László Andor

[http://ec.europa.eu/commission\\_2010-2014/andor/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/andor/index_en.htm)



**Francisco Moza Zapatero** est secrétaire général de la politique sociale et de la protection des consommateurs en Espagne, actuellement à la présidence de l'UE. Il nous expose les mesures prises par l'Espagne en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion sociale des Roms. Il nous parle aussi des résultats qu'il attend du deuxième sommet européen sur les Roms, peu de temps avant sa tenue.

### Que fait la présidence espagnole de l'UE pour soutenir les politiques européennes de lutte contre la discrimination?

La lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité des chances comptent parmi les priorités de l'action publique en Espagne. Parmi les grandes initiatives qui ont été prises, citons celles en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits des couples homosexuels et de l'intégration sociale des Roms.

Nous nous employons à promouvoir ces mêmes valeurs à l'échelle européenne durant notre présidence dans divers cadres, notamment l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et dans divers domaines, dont l'inclusion sociale des Roms, l'égalité des chances pour les personnes handicapées et la solidarité intergénérationnelle. La présidence promeut également l'intégration d'autres thématiques, telles que la protection des groupes vulnérables, et des valeurs que sont l'égalité et la solidarité dans les nouvelles politiques, la stratégie «Europe 2020» par exemple.

### Quels sont les exemples de bonne pratique qu'il y a lieu de retenir parmi les initiatives prises en Espagne pour favoriser l'inclusion des Roms?

Il y a environ 650 000 Roms en Espagne. À tous les échelons (national, régional et local), les pouvoirs publics ont consenti d'immenses efforts pour améliorer leurs conditions de vie. Des progrès ont par exemple été accomplis dans le domaine de l'éducation, où les taux de scolarisation ont augmenté. Nous nous employons également à faciliter l'accès au logement social, à lutter contre le chômage et à promouvoir l'émancipation des femmes roms.

### Quels espoirs placer dans le sommet européen sur les Roms de ces 8 et 9 avril?

Les participants passeront en revue les développements intervenus ces deux dernières années. Ils analyseront les problèmes actuels des Roms et chercheront le meilleur moyen d'y remédier.

Ils devraient aussi définir les nouvelles orientations de la plateforme européenne pour l'inclusion des Roms et affiner les dix principes de base communs pour l'inclusion des Roms.

Ce sommet aura également un impact sur les politiques à venir: ses recommandations seront incluses dans un rapport qui sera soumis au Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs». Par ailleurs, ses résultats feront l'objet d'un débat lors de la prochaine réunion de la plateforme et alimenteront les travaux du trio actuellement à la présidence de l'UE.

#### Présidence espagnole de l'UE

<http://www.eu2010.es/>

Le saviez-vous?...

## ...la moitié des Roms ont été victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois

Selon une enquête récente\*, un Rom interrogé sur deux a déclaré avoir été victime de discrimination à une reprise au moins au cours de l'année écoulée. Que savez-vous sur la discrimination faite aux Roms? Testez vos connaissances grâce à ce questionnaire...

**Les Roms victimes de discrimination déclarent l'avoir été à 11 reprises en moyenne au cours des 12 derniers mois. La discrimination n'est-elle pas interdite par la loi?**

En 2000, l'UE a adopté la directive sur l'égalité raciale qui protège les individus contre la discrimination fondée sur l'origine raciale ou ethnique dans tous les domaines de la vie quotidienne comme l'éducation, la sécurité sociale, la santé et l'accès aux biens et services. Cette directive a été transposée en droit national dans les 27 États membres de l'UE.

**Les Européens sont-ils conscients de l'ampleur du phénomène de la discrimination à l'encontre des Roms?**

Selon une autre enquête récente\*\*, 61 % des Européens interrogés estiment que la discrimination fondée sur l'origine raciale ou ethnique est répandue dans leur pays. Ce chiffre est souvent inférieur dans les États membres où les Roms sont nombreux, tels que la Bulgarie, la République tchèque et la Roumanie, ce qui donne à penser que dans ces pays, l'opinion ne perçoit pas la fréquence du phénomène de discrimination telle qu'elle est ressentie en réalité par les Roms.

**86 % des Roms sont dans l'incapacité de citer une organisation qui pourrait leur venir en aide s'ils étaient victimes de discrimination. À qui les Roms peuvent-ils s'adresser?**

Les organismes nationaux d'égalité peuvent leur fournir aide et conseil. Ces organismes, qui existent dans la plupart des États membres et s'efforcent de promouvoir l'égalité, informent les individus sur leurs droits et indiquent la méthode à suivre pour porter plainte si cela s'avère nécessaire. Rendez-vous sur le site web de la campagne de la Commission européenne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» pour en savoir plus sur ces organismes.

**Site web «Pour la diversité. Contre les discriminations.»**  
<http://ec.europa.eu/stop-discrimination>

\* Données en bref – 1<sup>er</sup> rapport – Les Roms, EU-MIDIS: Enquête de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (2009), Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) – <http://fra.europa.eu/eu-midis>

\*\* Étude Eurobaromètre 317 – La discrimination au sein de l'Union européenne en 2009 (novembre 2009) – [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb\\_special\\_320\\_300\\_en.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb_special_320_300_en.htm)





## Analyse approfondie

# Les programmes communautaires en faveur de l'inclusion des Roms

L'UE favorise l'inclusion sociale des Roms au moyen de divers dispositifs et initiatives. Son action se base sur un «ciblage spécifique mais non exclusif», l'un des dix principes de base communs pour l'inclusion des Roms. Ceci signifie qu'au lieu de singulariser les Roms en tant que groupe distinct, les politiques et projets doivent viser à améliorer les conditions de vie de tous ceux qui vivent dans des situations similaires, tout en accordant une attention particulière aux besoins des Roms. L'objectif est d'intégrer pleinement les Roms dans la société.

Conformément à cette approche, l'inclusion des Roms est favorisée au moyen d'instruments financiers tels que le Fonds social européen (FSE) qui soutient l'emploi et l'amélioration des conditions de vie et aide les individus à rehausser leur niveau de formation et à acquérir de nouvelles compétences.

Le FSE finance par exemple le projet Acceder en Espagne. Ce projet vise à promouvoir le droit des Roms à l'égalité de traitement et à favoriser leur inclusion sociale en leur ouvrant le marché du travail. Mis en œuvre par la Fondation Secretariado Gitano, ce projet est mené dans un certain nombre de régions d'Espagne. Il vise à aider les Roms à entrer dans la vie active, grâce à l'adaptation des formations professionnelles ciblées sur les Roms en fonction de la demande sur le marché du travail et à l'établissement de liens entre les Roms et les entreprises et entre les Roms à la recherche d'un emploi et les prestataires de services de placement. Comme la discrimination et les pratiques discriminatoires sont un obstacle majeur pour les Roms à la recherche d'un emploi, ce projet tente aussi de sensibiliser l'opinion aux préjugés et de tordre le cou aux idées reçues.

Concrètement? Au total, 48 centres intégrés ont été créés dans toute l'Espagne dans des lieux qui sont accessibles aux Roms. Les personnes qui se rendent dans l'un de ces centres pour trouver du travail font l'objet d'une évaluation individuelle, et un programme de formation et d'orientation de carrière sur mesure est élaboré. Leurs progrès font l'objet d'un suivi tout au long de la durée du programme. Ces personnes bénéficient d'un soutien pour les aider à trouver un emploi. Un service de suivi est également en place pour les personnes qui ont trouvé du travail. En parallèle, un système de médiation est proposé aux entreprises pour leur permettre d'embaucher des Roms au profil souhaité, ce qui facilite les relations entre les demandeurs d'emploi et les entreprises.

En juin 2009, 47 778 personnes avaient fréquenté un centre intégré Acceder et 33 827 postes ont été pourvus en Espagne grâce à ce programme. Soixante-douze pour cent des demandeurs d'emploi qui ont trouvé du travail sont des Roms. En effet, le projet Acceder cible avant tout les Roms à la recherche d'un emploi, mais 30 % de ses bénéficiaires sont des personnes qui, sans appartenir à la communauté rom, rencontrent les mêmes problèmes pour entrer sur le marché du travail.



© JPH Woodland/Union européenne

L'UE finance également des initiatives et des projets visant à sensibiliser le public à la situation des Roms et à contribuer à la lutte contre la discrimination au travers de son programme pour l'emploi et la solidarité sociale, PROGRESS.

Parmi les derniers projets PROGRESS en date, citons une initiative prise par le ministère hongrois du travail et des affaires sociales qui s'intitule «Amélioration de l'intégration sociale des Roms et mise en œuvre concrète du principe de non-discrimination dans un cadre régional». Dans le cadre de ce projet, deux ateliers ont été organisés à l'intention d'experts gouvernementaux et de représentants d'organisations non gouvernementales qui défendent les droits des Roms dans 13 pays d'Europe centrale et orientale pour étudier et échanger des idées et des expériences dans le domaine de l'inclusion des Roms.

Le projet a également organisé une campagne de communication dans laquelle des Roms font part de leurs espoirs et de leurs ambitions pour l'avenir. Ces portraits visent à faire évoluer les mentalités: ce sont des images positives des Roms qui montrent qu'ils font les mêmes rêves que dans les autres communautés. Ces photos ont été affichées dans le métro de Budapest et diffusées au grand public sous la forme de cartes postales. Elles ont également fait l'objet d'une exposition.

Le Fonds européen de développement régional (FEDER), qui soutient le développement régional, l'amélioration de la compétitivité et le renforcement de la coopération territoriale et qui accompagne le changement économique dans l'UE, permet aussi de financer des initiatives en faveur de l'intégration des Roms. Il en va de même pour d'autres programmes de la Commission, notamment le programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, le programme d'action communautaire «Jeunesse», le programme «Culture» (2007-2013) et le programme de santé (2008-2013).

**Acceder**  
<http://roma-conference.eu/web/roma/acceder>

**Projets nationaux financés au titre du programme PROGRESS**  
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=584&langId=fr>

**Instruments et programmes pour favoriser l'intégration des Roms**  
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=634&langId=fr>

## Actualité et événements

**Grand public**● **Journée de l'égalité, à Budapest, en Hongrie, le 8 mai**

Après le succès des Journées de la diversité en 2009, la Commission européenne a décidé d'organiser un grand événement le 8 mai, au parc Millenaris, à Budapest. Exceptionnellement, cet événement a été intitulé «Journée de l'égalité», en hommage à la Journée hongroise de l'égalité.

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la campagne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» et est organisé en étroite collaboration avec le ministère du travail et des affaires sociales et avec le concours d'organisations non gouvernementales (ONG), de syndicats et de l'organisme national pour l'égalité.

Cet événement grand public a pour l'objectif de mettre à l'honneur les principes de l'égalité et de la diversité, de fournir des informations sur la législation contre la discrimination et d'encourager les citoyens à changer de mentalité et à se libérer de leurs préjugés. Des activités sont organisées pour informer et divertir les visiteurs: ateliers interactifs, mur «Graffiti de la diversité», exposition photo sur la diversité (présentée dans les régions durant le printemps), quiz antidiscrimination, concerts et spectacles de danse.

Trois autres Journées de la diversité sont programmées l'automne prochain en Pologne, en Grèce et à Metz, en France, où l'événement sera interrégional car il réunira des acteurs venus d'Allemagne, de Belgique, de France et du Luxembourg.

**JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ**

Journées de la diversité 2010

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fdad/cms/stopdiscrimination/activities/diversity\\_days.html?langid=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/fdad/cms/stopdiscrimination/activities/diversity_days.html?langid=fr)



© Union européenne, 2010

● **Concours de journalisme de l'UE – Tous contre les discriminations!**

C'est Viviane Reding, vice-présidente de la Commission, qui a remis leur prix aux lauréats du concours de journalisme 2009, lors d'une cérémonie organisée le 29 avril à Bruxelles. Les trois lauréats sont Kathrin Löther d'Allemagne (premier prix), István Balla de Hongrie (deuxième prix) et Hanna Nikkanen de Finlande (prix spécial sur la discrimination et la pauvreté). Leurs articles peuvent être consultés en version originale et en anglais sur le site du concours de journalisme.

M<sup>me</sup> Reding a également lancé le concours 2010. Ce concours est ouvert jusqu'au 17 septembre 2010. Les lauréats recevront jusqu'à 5 000 euros! Consultez le site web du concours de journalisme 2010 pour obtenir davantage d'informations ou vous inscrire.



Site web du concours de journalisme 2010

<http://journalistaward.stop-discrimination.info/2872.0.html>



© Union européenne, 2010

**Spécialistes**● **Séminaire d'échange de bonnes pratiques sur les politiques publiques visant à lutter contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBT et à promouvoir leur droit à l'égalité, à La Haye, aux Pays-Bas, les 18 et 19 mars 2010**

À l'invitation du gouvernement néerlandais, le groupe d'experts gouvernementaux sur la non-discrimination s'est réuni pour examiner les politiques et les initiatives mises en œuvre aux Pays-Bas, un pays d'avant-garde dans le domaine de la promotion de l'égalité pour les personnes LGBT, ainsi que pour passer en revue des exemples de pratiques novatrices dans d'autres pays, dont l'Irlande et la Suède. Le rapport du séminaire est accessible en ligne.

Séminaire d'échange de bonnes pratiques, La Haye, 18 et 19 mars 2010

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=840&langId=en>





### ● Nouvelle publication: Vademecum – Les dix principes de base communs pour l'inclusion des Roms

Ce vademecum, qui s'adresse aux décideurs politiques et aux responsables de programmes et de projets sur le terrain, propose un cadre de référence pour concevoir et mettre en œuvre des actions efficaces pour favoriser l'inclusion des Roms. Publié par la Commission européenne, il décrit ces dix principes de base et donne des explications et des exemples concrets pour aider le lecteur à les appliquer.

#### Vademecum pour l'inclusion des Roms

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/fdad/cms/stopdiscrimination/resources/campaign\\_materials/?langid=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/fdad/cms/stopdiscrimination/resources/campaign_materials/?langid=fr)

### ● Plateforme européenne pour l'inclusion des Roms

Cette plateforme constituée de représentants des gouvernements nationaux, d'organisations non gouvernementales (ONG) et des Roms ainsi que de responsables de l'UE se réunira le 17 juin durant la présidence espagnole. Des précisions seront disponibles dans les prochaines semaines.

#### Plateforme européenne pour l'inclusion des Roms

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=761&langId=fr>

### ● Histoires d'identité et de discrimination Jugement sur la ségrégation à l'école

La Fondation Chance pour les enfants, une organisation non gouvernementale (ONG) hongroise a porté une affaire devant la Cour suprême. Selon cette fondation, les autorités en charge de l'éducation ne respectent pas la directive européenne sur l'égalité raciale, car elles ne prennent pas de mesures pour mettre un terme à des pratiques qui reviennent à entretenir la ségrégation, par exemple répartir les élèves en grande proportion dans des classes différentes selon qu'ils sont Roms ou non.

La Cour suprême a tranché en faveur de l'ONG et a déclaré que les autorités en charge de l'éducation étaient coupables de discrimination, car les élèves n'ont pas cours ensemble selon qu'ils sont Roms ou non, quels que soient les problèmes d'espace ou les traditions fortement ancrées. Elle a également préconisé que l'instauration de cours sur la culture rom ne serve pas de prétexte pour exempter les établissements d'enseignement de veiller à l'égalité de traitement entre les élèves.

#### Fondation Chance pour les enfants (Chance for Children)

[http://www.cfc.hu/ugyeink\\_en.html](http://www.cfc.hu/ugyeink_en.html)

## Le mot de la fin

*Ce sommet est l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis et les défis qu'il reste à relever – et ils sont nombreux.*

**Viviane Reding**, vice-présidente de la Commission, en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, à propos du deuxième sommet européen sur les Roms organisé les 8 et 9 avril à Cordoue, en Espagne.

*Cette lettre d'information présente les politiques, les activités, les projets et les événements organisés par la Commission européenne pour lutter contre les discriminations. Rendez-vous sur le site [www.ec.europa.eu/antidiscrimination](http://www.ec.europa.eu/antidiscrimination) pour plus d'informations.*

*Vous pouvez également consulter le site internet de la campagne de la Commission européenne «Pour la diversité. Contre les discriminations.» (URL: [www.ec.europa.eu/stopdiscrimination](http://www.ec.europa.eu/stopdiscrimination)). Cette campagne est menée dans tous les États membres de l'UE pour sensibiliser l'opinion au phénomène de la discrimination, faire connaître les lois qui existent pour le combattre et promouvoir les vertus de la diversité.*

*Toutes ces activités sont financées dans le cadre du volet de lutte contre la discrimination de PROGRESS, le programme de l'UE pour l'emploi et la solidarité sociale.*

*Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'opinion ou le point de vue de la Commission européenne, [direction générale Emploi, affaires sociales et égalité des chances](#). La Commission européenne et les personnes agissant en son nom déclinent toute responsabilité découlant de l'utilisation potentielle des informations contenues dans cette publication.*



Campagne anti-discrimination  
de la Commission européenne



POUR LA DIVERSITÉ  
CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Pour contacter le rédacteur en chef, veuillez écrire à  
[stop-discrimination@stop-discrimination.info](mailto:stop-discrimination@stop-discrimination.info)